



GRIESHEIM PRÈS-MOLSHEIM

Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du vendredi, 20 février 2015

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2014 de la commune comme suit :

- un excédent de fonctionnement de 355.476,08 €
- un excédent d'investissement de 1.063.999,88 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 DE LA ZONE D'ACTIVITES

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2014 de la zone d'activités présentant un déficit de 70.687,36 €.

COMPTES DE GESTION 2014

Le conseil municipal déclare que les comptes de gestion de la commune et de la zone d'activités dressés pour l'exercice 2014 par le Receveur Municipal, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal décide d'adopter et d'arrêter le budget primitif 2015 de la commune à la somme de 3.304.537,96 €, soit :

- Fonctionnement : 1.301.744,00 €
- Investissement : 2.002.793,96 €

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 6% les taux d'imposition en 2015, soit :

- Taxe d'habitation : 17,93 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 12,13 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 62,13 %
- CFE : 19,22 %

BUDGET PRIMITIF 2015 DE LA ZONE D'ACTIVITES

Le Conseil Municipal décide d'adopter et d'arrêter le budget primitif 2015 de la zone d'activités à la somme de 482.561,49 €, soit :

- Fonctionnement : 312.628,78 €
- Investissement : 169.932,71 €

AVENANT AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE RUE DE L'EUROPE

Le Conseil Municipal donne son accord pour la conclusion d'un avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 4.150,00 € H.T..

EXTENSION DU RESEAU PUBLIC D'ASSAINISSEMENT : RUE DES BLEUETS

Le Conseil Municipal décide la réalisation des travaux d'extension du réseau public d'assainissement dans la rue des Bleuets pour un montant de 25.000 € H.T..

AMENAGEMENT DE L'ECOLE ELEMENTAIRE ET CONSTRUCTION DE SANITAIRES

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer et à déposer le permis de construire de l'aménagement de l'école élémentaire et de la construction de sanitaires.

RAPPORT D'ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le conseil municipal prend connaissance du rapport d'activités 2014 présenté par Madame Simone EBER, responsable de la bibliothèque municipale.



Le Maire,

Christophe FRIEDRICH